



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

DIRECTION GENERALE

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le

DEP ID : 056-215601626-20220926-APSG202209-AR

COMMUNE DE PLOEMEUR (56270)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêté modificatif n° APSG202209 du 26 septembre 2022

AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN TAXI SUR LA COMMUNE DE PLOEMEUR

EMPLACEMENT N°3- MODIFICATION DE VEHICULE

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2212-1, L2213-1 et L2213-3 relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de stationnement sur la voie publique ;

Vu le Code des transports, notamment ses articles L3121-1-1 et L3124-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2014-1104 du 1^{er} octobre 2014 relative aux taxis et aux voitures de transport avec chauffeur ;

Vu le décret n° 2014-1725 du 30 décembre 2014 portant application de la loi du 1^{er} octobre 2014 ;

Vu l'arrêté municipal du 13 mars 2018 accordant une autorisation de stationnement pour taxi à Monsieur Koffi BITASSA né le 31 décembre 1973 au Togo, demeurant au 7 rue professeur Lépine 56100 LORIENT, titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi n°560506 ;

ARRÊTE

Article 1 : L'autorisation de stationnement concerne dorénavant le véhicule-taxi immatriculé **DS-185-LM**, de marque **NISSAN**, en remplacement du véhicule précédent.

Article 2 : Monsieur Koffi BITASSA devra se conformer à l'article R 3121-1 du décret n° 2014-1725 du 30 décembre 2014 qui prévoit les obligations relatives aux véhicules « taxi » et notamment les équipements spéciaux dont ils doivent être pourvus.

Article 3 : La Directrice générale des services de la ville de Ploemeur, Monsieur le Commissaire Central de police de LORIENT, Mesdames et Messieurs les agents de la police municipale de PLOEMEUR, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Morbihan.

Fait à Ploemeur, le 26 septembre 2022

Le Maire,

Ronan LOAS



Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Tel : 02 97 86 10 40

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex
Tel : 02 97 86 10 40